

Le Bonnet Rouge



Quotidien Républicain du soir

DIRECTION & PUBLICITE

14, rue Drouot (Paris 9^e) - Téléph. : CENTRAL 69-70

REDACTION & ADMINISTRATION

142, rue Montmartre (Paris 2^e) - Téléph. CENTRAL 80-82

DIRECTEUR :

Miguel ALMEREYDA

Cinq Centimes le Numéro (Paris et Départements) : Cinq Centimes

Abonnements : Paris 20 fr. ; Départements 24 fr. ; Etranger 32 fr.

LA GUERRE

La prise de Maurepas

Depuis quelques jours, la presse française était sage. Occupés tantôt par les victoires russes, tantôt par les victoires italiennes, nos confrères avaient délaissé les trompettes qu'ils embouchaient chaque fois qu'un succès sur notre front réveillait leur marotte endormie.

Dès ce matin, on a vu reparaître des articles flamboyants sur l'utilisation de la cavalerie. Parce que les Français ont remporté un très joli succès en entrant, à Maurepas, encore une fois, on va laisser croire à l'opinion qu'on va pouvoir passer, reconquérir Lille, Bruxelles, Liège, que sais-je ?

Selon notre habitude, nous nous contenterons de fixer simplement la portée tactique et stratégique de notre dernière avance.

Nous avons pénétré dans la troisième ligne allemande, naturellement forte de tous temps, et fortifiée encore davantage depuis nos succès du mois dernier.

Nous sommes à Maurepas, et les contre-attaques de l'ennemi n'ont pu nous en chasser. Succès heureux, puisqu'il oblige l'ennemi à amener des renforts, tant en hommes qu'en matériel, et à veiller sans la moindre défaillance sur toute la ligne du front franco-anglais.

Censuré

Ce qu'il faut maintenant, simplement, c'est, avec le minimum de sacrifices, obtenir les meilleurs résultats. Et com-

Censuré

Les Italiens sont à Gorizia... et ailleurs. Les troupes du général Sarrail — troupes internationales, ne l'oublions pas — ont déjà manifesté leur activité par la prise de Doiran, qui n'est qu'un prétexte. Les Russes sont à Stantslav, et, eux aussi, ailleurs, s'apprêtent à de grandes actions.

Censuré

GENERAL N...

Légère progression près de Fleury

Nos avions ont encore lancé 120 obus sur la gare et les casernes de Metz

Communiqué officiel

13 Août — 15 heures

Au Nord de la Somme, la nuit a été relativement calme. Nos troupes se sont solidement maintenues sur le terrain conquis. Une contre-attaque allemande venue de Comblez et dirigée sur le village et le cimetière de Maurepas, que nous occupons, a été arrêtée par nos feux de mitrailleuses, qui ont infligé de fortes pertes à l'ennemi. 80 prisonniers sont restés entre nos mains.

Sur la rive droite de la Meuse nous avons légèrement progressé au Sud-Est de Fleury. L'ennemi a tenté dans la même région quelques petites attaques aisément repoussées. L'artillerie a été très active de part et d'autre dans tout le secteur.

L'adjudant Lenoir a abattu hier son septième avion ennemi, qui est tombé près de Gincery (Meuse) dans les lignes allemandes. Dans la nuit du 12 au 13, nos escadrilles de bombardement ont jeté 120 obus de gros calibre sur la gare de Metz-Sablons, les ateliers du chemin de fer et les casernes de Metz.

Le Président de la République dans la Somme

Le Président de la République, répondant à l'invitation qui lui avait été adressée, s'est rendu hier au quartier général

LA GUERRE CONTRE L'AUTRICHE

Nouvelle avance russe

Sur le front russe

Pétrograd, 12 août. — Communiqué du soir du grand état-major :

FRONT OCCIDENTAL

La célébration de l'anniversaire de la naissance du grand-duc héritier Alexis, par nos vaillantes troupes qui sont sur le théâtre de la guerre, a coïncidé heureusement avec la chute du dernier secteur du rempart puissamment fortifié que l'ennemi avait créé depuis le Pripet jusqu'à la frontière de Roumanie, au cours de l'hiver passé.

Aujourd'hui 12 août, après sept semaines d'efforts opiniâtres, les glorieuses troupes des généraux Stcherbatcheff et Sakoroff, sous la direction du général Broussiloff, se sont emparées des villages organisés de Khlidki, Verobievka, Tschroff, Kyzerna, Pokropivna et Kozloff, du bois de Bourkanoïf puissamment fortifié et de toute la ligne de la rivière Strypa.

Ainsi, débordé par nous sur les deux flancs, tout le secteur de la position principale hivernale de l'ennemi créé devant Tarnopol et Bouchatche est tombé en notre pouvoir.

Les vaillantes troupes du général Letchinsky ont occupé la ville de Nadvornaya, le village de Pitkoff et ont franchi la rivière Bystritsa à Solotvinskaya.

LE SUCCESSION D'HINDENBURG

Zurich, 13 août. — Le général Eichhorn a été désigné pour remplacer Hindenburg à la tête du groupe d'armées que le maréchal commandait avant la décision impériale qui vient d'étendre ses pouvoirs. Un général autrichien prendra le commandement de la quatrième armée, autrefois placée sous les ordres de l'archiduc Joseph-Ferdinand.

On dit à Vienne, que Pflanzer-Baltin est placé à nouveau à la tête de l'armée qui abandonna Czernowitz aux Russes et qui combat maintenant dans les montagnes, entre la Bukovine et la Hongrie.

Monsieur BADIN.

Les Représailles

Le comité de la Croix-Rouge, dans un émouvant appel adressé aux belligérants, supplie les États de renoncer enfin à exercer systématiquement des représailles sur les prisonniers.



Les faits que voici devraient condamner dans l'esprit de nos derniers fidèles cette pratique sottise et cruelle.

Ces faits sont rapportés par le Journal de Droit International, l'utile publication que dirige un maître français du droit international, M. Edouard Clunet, avocat à la Cour de Paris.

Le Journal de M. Clunet emprunte lui-même l'exposé de ces faits à deux journaux suisses et à la Gazette de l'Allemagne du Nord.

SIX POUR DEUX



DIX POUR UN



Tel est l'exposé qui nous arrive de Berlin, via Genève et Lausanne. En citant cette origine, en nommant la Gazette de l'Allemagne du Nord, nous avons assez indiqué que nous ne prenons pas pour paroles d'Évangile toutes les allégations contenues dans ce récit.

UN SYSTEME CONDAMNE

Si, néanmoins, nous le reproduisons, après le Journal de Droit International, c'est qu'il fait apparaître à chacun, de fa-



Georges CLAIRET.

La Censure blanchit le BONNET ROUGE. Un jour, le BONNET ROUGE laissera la Censure. Un prêt pour un rendu.

Les Allemands construisent des zeppelins

Zurich, 13 août. — On apprend de Friedrichshafen qu'une grande activité règne dans les ateliers de construction des zeppelins. On y travaille nuit et jour et même des femmes y sont occupées en grand nombre. Elles travaillent principalement à la construction des moteurs. Chaque semaine environ un de ces zeppelins est terminé et qu'ille Friedrichshafen. De nouveaux types de construction, ils ont la forme d'un poisson, c'est-à-dire qu'ils sont arrondis en avant et

On manque de sucre EN PROVINCE

Grise de répartition et non de quantité

Le 1er juin dernier, un haut fonctionnaire du ministère du commerce faisait aux représentants de la presse, des déclarations formelles sur la question du sucre : « Qu'on sache bien, disait-il, qu'il n'y a pas, qu'il ne peut pas y avoir de crise du sucre. Il faut que la population sache que les fournisseurs sont ou peuvent être amplement pourvus... Le gouvernement s'est rendu acquéreur des 200.000 tonnes qui, à l'heure actuelle, nous sont nécessaires pour assurer la jonction avec la campagne prochaine... »

Malgré ces belles assurances les détaillants n'en continuaient pas moins à manquer de sucre. Pour parler à cet inconvénient le Syndicat de l'épicerie parisienne fut chargé de répartir aux épiciers de Paris de la banque les stocks du gouvernement et la crise fut enrayée. Mais la situation était toujours aussi critique en province, d'où les plaintes affluaient. Le 24 juin, le ministère du commerce attribua au Syndicat du commerce du sucre, pour être répartis aux épiciers provinciaux, 1.500 quintaux par jour. Devant l'insuffisance de ce stock, la quantité fut légèrement augmentée le 6 juillet, puis portée, le 22 juillet, à 4.000 quintaux de sucre blanc, dont 2.000 à répartir par Paris, 1.000 par Nantes, 1.000 par Bordeaux, et 1.000 quintaux de sucre roux, dont 500 à répartir par Nantes, 300 par Marseille et 200 par Paris.

Les quantités mises ainsi à la disposition du commerce semblaient suffisantes pour que toutes les demandes fussent satisfaites, sinon dans leur intégralité, tout au moins en grande partie. Malheureusement le système inauguré par le ministère du commerce et qui consistait à n'accepter que « les demandes présentées par les négociants et courtiers en gros admis aux répartitions » créait en faveur de quelques négociants un véritable monopole. Les commerçants ne pouvaient manquer d'être défavorisés par ceux des commerçants qui n'étaient pas jusqu'alors en relation avec ces négociants privilégiés.

Il faut bien reconnaître que cette façon de procéder, des plus dilatoires au point de vue de l'intérêt général trouvait un certain appui dans le texte même de la circulaire ministérielle qui dit, à l'article 4 : « Les négociants et courtiers en gros doivent faire connaître à leur clientèle... De là à considérer qu'il s'agit de servir, avant tout, les clients personnels, il n'y avait qu'un pas qui fut vite franchi, ainsi qu'on l'a démontré la lettre suivante de la maison P. Leprou, Boudreau et Cie :

« Nous regrettons de ne pouvoir vous donner satisfaction. En effet les quantités mises à notre disposition par le gouvernement, sont tellement faibles, qu'il ne nous est pas possible de satisfaire même les dix-dixaines de clients fidèles que depuis des dizaines d'années nous approvisionnons habituellement.

Dans ces conditions, nous ne pouvons accepter les offres qui nous sont faites en dehors, puisque ce serait au détriment de nos clients, auxquels nous devons, naturellement, donner toute préférence.

Nous pourrions publier plusieurs autres lettres qui s'appuient sur les mêmes arguments pour refuser les demandes, mais celle-ci est suffisamment typique pour qu'il soit utile de les reproduire.

Il était impossible qu'il ne s'élevât pas de nouvelles et ardentes protestations. Le ministère du Commerce semble en avoir compris l'intérêt et l'importance.

En effet pour remédier à la crise, les instructions suivantes ont été données à la chambre syndicale des sucres :

1. Le nombre maximum de quintaux de sucre blanc à attribuer à chaque client ne pourra désormais dépasser 10 quintaux journalièrement ;
2. Aucune demande de sucre blanc faite par les distillateurs liquoristes ne devra plus être acceptée ; des sucres roux seuls pourront être attribués à ces industriels ;
3. Les épiciers de Seine-et-Oise cessent de participer à la répartition au même titre que ceux du département de la Seine déjà exclus ;
4. Les feuilles fournisseurs de déclaration d'attributions à la clientèle devront toujours indiquer la profession, la ville et le département du client servi.

Il reste à souhaiter que les négociants et courtiers en gros tiennent compte de ces nouvelles mesures, et qu'ils comprennent que si le gouvernement s'est adressé à eux pour répartir aux épiciers détaillants les stocks de sucre, ce n'est pas pour servir des intérêts particuliers, mais uniquement ceux de la consommation. Il serait regrettable que l'initiative prise par M. Clémentel pour approvisionner la population civile n'eût pas son plein effet par la faute de quelques privilégiés qui ont cherché — c'est humain, mais inadmissible actuellement — à contenter leurs clients au détriment de la généralité des commerçants. Nous reviendrons prochainement sur cette question.

SPES.

Incident germano-danois

Copenhague, 13 août. — Le fait que deux vapeurs danois viennent d'être capturés par l'Allemagne, cause une inquiétude très vive en Danemark. C'est en effet la première fois, depuis le début de la guerre, que pareil fait se produit. On observe que jusqu'ici le Danemark a tenu ses engagements à l'égard de l'Allemagne et qu'aucune raison ne saurait motiver de la part de celle-ci un refus de compensation pour le dommage qu'elle a ainsi causé. Suivant le traité de commerce d'exportation réuni hier, a décidé de continuer le commerce d'exportation en Grande-Bretagne. Il a déclaré avoir continué de l'Allemagne les armateurs des navires saisis. — (Radio).

S'abonner au BONNET ROUGE, c'est s'assurer contre la réaction.

juillet dernier, conformément à la proposition de résolution de MM. Pate et Petitjean.

Le département de la guerre vient d'ordonner que les 25.000 millions américains qui restent soient mobilisés et immédiatement envoyés à la frontière mexicaine.

La corvée du gaz

L'œuvre, ce matin, aborde la question de savoir si les auxiliaires doivent être considérés comme des

Moins heureux, le Bonnet Rouge avait tenté d'aborder ce sujet dans son numéro du 18 juillet. La Censure inexorable avait enlaidi de blanc l'article où nous rapportions que les ?



Marcel SERANO.

On doit, à mon avis, apporter le moins de restrictions possible à la liberté de la presse qui, malgré de grandes difficultés, fait son devoir dans une juste appréciation de ses responsabilités.

(Discours du chancelier Bethmann-Hollweg au Reichstag.)

Lettres anonymes!

Où l'on croit trouver un Espion Et où l'on ne trouve qu'un Satyre!

Au mois d'avril dernier, une lettre était interceptée à la frontière suisse par l'au-

Le recto était une lettre commerciale banale, mais au verso, écrit avec du jus de labac, l'expéditeur donnait des indications sur les mouvements de nos troupes. Ces indications étaient, d'ailleurs, fantaisistes. Il y était, en outre, question d'un nommé Loew et d'un nommé Simon, qui apparaissaient comme des indicateurs.

L'expéditeur de la lettre fut introuvable. Le nom et l'adresse qu'il donnait furent reconnus faux, mais l'enquête ouverte aussitôt permit de retrouver Loew.

Venant du front, ce dernier avait rejoint son dépôt à Aix, et, de là, il s'était rendu en permission régulière à Belfort, chez ses parents. C'est à son retour qu'il fut arrêté en gare de Marseille. Quant à Simon, il fut assés qu'un personnage fictif.

Loew, interrogé, protesta avec indignation contre l'accusation d'espionnage dont il était l'objet. Il continuait, cependant, à être détenu lorsqu'une lettre écrite à sa femme fit découvrir toute la machination qui avait tant ému l'autorité militaire. Cette lettre était idéale, papier et écriture, et la massive interceptée à la frontière suisse.

On ne tarda pas à avoir la preuve qu'elle émanait d'un nommé Tardif, un riche bourgeois d'Aix-en-Provence, qui fut arrêté à son tour. Celui-ci, qui possède, paraît-il, une fortune de près de deux millions, et qui jouit dans sa ville de la considération que s'attache en province — et à Paris — à un homme bien renté, nia tout d'abord avec énergie.

Cependant, pressé de questions et forcé dans ses derniers retranchements, il finit par tout avouer.

C'est lui qui avait forgé de toutes pièces la lettre d'espionnage, à seule fin de compromettre Loew. Celui-ci l'avait, en effet, accusé d'avoir abusé de sa jeune belle-sœur, âgée de douze ans.

Ce fut — déclara-t-il — pour me débarrasser de Loew, dont je craignais la dénonciation, que j'écrivis une lettre compromettante, comptant que la vigilance de l'autorité militaire en amènerait la saisie et qu'à ce moment le service de contre-espionnage arrêterait et ferait condamner mon accusateur.

Cette affaire d'espionnage tourne en une scandaleuse affaire de mœurs.

Censuré

Jacques LANDAU.

Aux Écoutes

Réflexions à ras du sol

Vraiment, on ne peut envisager les choses de même façon, selon qu'on réfléchit debout, assis ou couché.

Ce mois d'août ne fait pas mentir le calendrier : il ruisselle de soleil, ne rend point les humains précisément froids et brûle la plaine. A la campagne, quand on est las de l'effort mis à la page écrite, dont on n'est pas satisfait, on peut-on mieux reprendre l'écriture qu'on a faite dans le champ aux herbes hautes, qui semblent craquer de chaleur.

Les gens qui vous aperçoivent ainsi, vous condamnant au tribunal de leur conscience, ou ils traitent les parents. Ce jugement est pourtant une erreur judiciaire de plus. On travaille de toutes façons. Mais l'honneur le savait bien, qui se désignait : le chasseur d'images. Elles viennent en foule vous assaillir, quand on se trouve ainsi à ras du sol. Sous le grand pan d'azur, on s'en sent si petit, si chétif, vous apparaît tellement de combien de mécanisme et de sottise nous sommes souffrants.

Non point que le bonhomme s'enroule dans ce champ. Malgré la grande torpeur qui semble faite de calme et de bonheur profond, des têtes féroces s'engagent autour de moi, je le sais. Elles ont au moins une raison d'être, celles-là. Le centre, impérieusement, réclame l'attention. De la tête à bon Dieu à l'épaveur qui plane, de la tête à bon Dieu à la mort pour l'attente de la fin. Les autres, encore de la besogne à mettre sur le chantier, et nous avions tant à nous dire, au retour, tant d'amour à laisser s'épanouir. Il me semble que jamais je ne pourrai me relever de cette terre brûlante, tellement mon cœur devient lourd.

Il se sont envolés de la mort certains combats. (Discours de M. Poincaré, le 14 juillet 1916.) — Fanny CLAR.

Un point qui a bonhomme s'enroule dans ce champ. Malgré la grande torpeur qui semble faite de calme et de bonheur profond, des têtes féroces s'engagent autour de moi, je le sais. Elles ont au moins une raison d'être, celles-là. Le centre, impérieusement, réclame l'attention. De la tête à bon Dieu à l'épaveur qui plane, de la tête à bon Dieu à la mort pour l'attente de la fin. Les autres, encore de la besogne à mettre sur le chantier, et nous avions tant à nous dire, au retour, tant d'amour à laisser s'épanouir. Il me semble que jamais je ne pourrai me relever de cette terre brûlante, tellement mon cœur devient lourd.

Il se sont envolés de la mort certains combats. (Discours de M. Poincaré, le 14 juillet 1916.) — Fanny CLAR.

Un point qui a bonhomme s'enroule dans ce champ. Malgré la grande torpeur qui semble faite de calme et de bonheur profond, des têtes féroces s'engagent autour de moi, je le sais. Elles ont au moins une raison d'être, celles-là. Le centre, impérieusement, réclame l'attention. De la tête à bon Dieu à l'épaveur qui plane, de la tête à bon Dieu à la mort pour l'attente de la fin. Les autres, encore de la besogne à mettre sur le chantier, et nous avions tant à nous dire, au retour, tant d'amour à laisser s'épanouir. Il me semble que jamais je ne pourrai me relever de cette terre brûlante, tellement mon cœur devient lourd.

Il se sont envolés de la mort certains combats. (Discours de M. Poincaré, le 14 juillet 1916.) — Fanny CLAR.

Un point qui a bonhomme s'enroule dans ce champ. Malgré la grande torpeur qui semble faite de calme et de bonheur profond, des têtes féroces s'engagent autour de moi, je le sais. Elles ont au moins une raison d'être, celles-là. Le centre, impérieusement, réclame l'attention. De la tête à bon Dieu à l'épaveur qui plane, de la tête à bon Dieu à la mort pour l'attente de la fin. Les autres, encore de la besogne à mettre sur le chantier, et nous avions tant à nous dire, au retour, tant d'amour à laisser s'épanouir. Il me semble que jamais je ne pourrai me relever de cette terre brûlante, tellement mon cœur devient lourd.

Il se sont envolés de la mort certains combats. (Discours de M. Poincaré, le 14 juillet 1916.) — Fanny CLAR.

Un point qui a bonhomme s'enroule dans ce champ. Malgré la grande torpeur qui semble faite de calme et de bonheur profond, des têtes féroces s'engagent autour de moi, je le sais. Elles ont au moins une raison d'être, celles-là. Le centre, impérieusement, réclame l'attention. De la tête à bon Dieu à l'épaveur qui plane, de la tête à bon Dieu à la mort pour l'attente de la fin. Les autres, encore de la besogne à mettre sur le chantier, et nous avions tant à nous dire, au retour, tant d'amour à laisser s'épanouir. Il me semble que jamais je ne pourrai me relever de cette terre brûlante, tellement mon cœur devient lourd.

Il se sont envolés de la mort certains combats. (Discours de M. Poincaré, le 14 juillet 1916.) — Fanny CLAR.

Un point qui a bonhomme s'enroule dans ce champ. Malgré la grande torpeur qui semble faite de calme et de bonheur profond, des têtes féroces s'engagent autour de moi, je le sais. Elles ont au moins une raison d'être, celles-là. Le centre, impérieusement, réclame l'attention. De la tête à bon Dieu à l'épaveur qui plane, de la tête à bon Dieu à la mort pour l'attente de la fin. Les autres, encore de la besogne à mettre sur le chantier, et nous avions tant à nous dire, au retour, tant d'amour à laisser s'épanouir. Il me semble que jamais je ne pourrai me relever de cette terre brûlante, tellement mon cœur devient lourd.

Il se sont envolés de la mort certains combats. (Discours de M. Poincaré, le 14 juillet 1916.) — Fanny CLAR.

Un point qui a bonhomme s'enroule dans ce champ. Malgré la grande torpeur qui semble faite de calme et de bonheur profond, des têtes féroces s'engagent autour de moi, je le sais. Elles ont au moins une raison d'être, celles-là. Le centre, impérieusement, réclame l'attention. De la tête à bon Dieu à l'épaveur qui plane, de la tête à bon Dieu à la mort pour l'attente de la fin. Les autres, encore de la besogne à mettre sur le chantier, et nous avions tant à nous dire, au retour, tant d'amour à laisser s'épanouir. Il me semble que jamais je ne pourrai me relever de cette terre brûlante, tellement mon cœur devient lourd.

Il se sont envolés de la mort certains combats. (Discours de M. Poincaré, le 14 juillet 1916.) — Fanny CLAR.

Un point qui a bonhomme s'enroule dans ce champ. Malgré la grande torpeur qui semble faite de calme et de bonheur profond, des têtes féroces s'engagent autour de moi, je le sais. Elles ont au moins une raison d'être, celles-là. Le centre, impérieusement, réclame l'attention. De la tête à bon Dieu à l'épaveur qui plane, de la tête à bon Dieu à la mort pour l'attente de la fin. Les autres, encore de la besogne à mettre sur le chantier, et nous avions tant à nous dire, au retour, tant d'amour à laisser s'épanouir. Il me semble que jamais je ne pourrai me relever de cette terre brûlante, tellement mon cœur devient lourd.

Il se sont envolés de la mort certains combats. (Discours de M. Poincaré, le 14 juillet 1916.) — Fanny CLAR.

Un point qui a bonhomme s'enroule dans ce champ. Malgré la grande torpeur qui semble faite de calme et de bonheur profond, des têtes féroces s'engagent autour de moi, je le sais. Elles ont au moins une raison d'être, celles-là. Le centre, impérieusement, réclame l'attention. De la tête à bon Dieu à l'épaveur qui plane, de la tête à bon Dieu à la mort pour l'attente de la fin. Les autres, encore de la besogne à mettre sur le chantier, et nous avions tant à nous dire, au retour, tant d'amour à laisser s'épanouir. Il me semble que jamais je ne pourrai me relever de cette terre brûlante, tellement mon cœur devient lourd.

Il se sont envolés de la mort certains combats. (Discours de M. Poincaré, le 14 juillet 1916.) — Fanny CLAR.

ger qui entoure leurs baraquements. Pour arroser leurs petits pois, leurs tomates et leurs salades, ils ont mis à sec tous les puits du village.

Quand ils ne vaquent pas à ces soins maraichers, ils jouent aux boules dans une allée de leur jardin.

La nuit, ils dorment d'un sommeil content.

Seul, le général commandant la région reste convaincu qu'il faut veiller : il a même fait passer, à ce sujet, une note dans les journaux du pays. Qui a raison, les soldats ou le général ?

Si ce sont les soldats, qu'on envoie les mitrailleuses et les canons dans un endroit où ils seront plus utiles.

Si c'est le général, qu'on rende au poste de défense un projectile sans lequel ses canons ne serviraient absolument à rien et lancerait à l'aveuglette leurs obus, ce qui serait peut-être plus fâcheux pour les habitants que pour l'ennemi.

Une grève

Les employés des établissements J. Damoy, en raison de l'augmentation croissante du coût de la vie, ont formé au directeur général, M. Julien Damoy, une demande d'indemnité de 30 francs par mois et par employé.

Cette demande d'indemnité étant restée sans réponse, les employés ont décidé de cesser le travail.

Ce mouvement qui a pris naissance aux magasins du boulevard Stenopolski, s'étend maintenant aux diverses usines et annexes.

Grand Concours des Lois Sociales

Deuxième liste des Lois

L'organisation des monopoles (pétrole, sucre, assurances)

La question des Monopoles a été de tous temps à l'ordre du jour de tous les programmes politiques des partis d'avant-garde. Mais elle n'a jamais été résolue.

Les conservateurs sociaux s'y sont toujours furieusement opposés, sous le prétexte d'atteintes à la liberté du commerce. Ils oublient que les matières sujettes à monopole sont seulement entre les mains de quelques privilégiés.

Le nombre des raffineurs de pétrole et des raffineurs de sucre est infime. Le nombre des assureurs peu important. La monopolisation de ces industries est donc facile.

De même que le monopole des tabacs et le monopole des allumettes donne au budget des bénéfices appréciables, de même les monopoles du pétrole, du sucre et des assurances assureraient à l'Etat d'importants revenus.

Quoiqu'en disent les adversaires de cette conception économique, l'organisation serait possible.

Il faut espérer que le Parlement saura comprendre l'intérêt qu'il y a pour le pays à voter cette loi.

La surveillance des établissements de bienfaisance privée

La bienfaisance publique est régie par des règlements sévères, subordonnée à un contrôle rigoureux et permanent, ce qui est indispensable en cette matière.

Mais il n'en est pas de même pour la bienfaisance privée. Sous le prétexte de libertés absolues, les œuvres de bienfaisance privées s'administrent sans aucune surveillance. Elles peuvent employer les sommes mises à leur disposition à un tout autre but que celui pour lequel elles ont été données. Quelques fois même, elles servent à faire de la propagande contre les institutions républicaines, le plus souvent en faveur des œuvres religieuses.

Une loi de surveillance permettrait d'empêcher de tels errements.

La suppression de l'héritage en ligne collatérale

L'héritage en ligne directe paraît être un droit. Bien que certains légistes en demandent la suppression, il ne semble pas possible ni juste de dépouiller l'enfant des biens recueillis par ses parents ; mais en es-t-il de même en ligne indirecte ?

Par quelles raisons de principe des parents éloignés — en l'absence d'autres en ligne directe — sont-ils mis en possession des biens d'un défunt ?

Parce que les biens d'un disparu doivent en tout état de cause revenir à quelqu'un. Mais pour quelles raisons ces biens ne profiteraient-ils pas intégralement à la collectivité. On ne peut en trouver de valables.

Si cette loi était votée, elle rencontrerait l'approbation de la plus grande majorité de la nation, car ce serait une loi qui mettrait fin aux jalousies entre familles et qui éviterait peut-être des crimes.

CONDITIONS GÉNÉRALES DU CONCOURS

PREMIÈRE QUESTION

Quelles sont dans l'ordre de l'urgence que vous leur attribuez les six lois sociales prises dans la liste du BONNET ROUGE que vous voudrez voir voter le plus rapidement par les Chambres.

DEUXIÈME QUESTION

AFIN DE DÉPARTAGER LES EX-ÆQUO AU CAS OU IL S'EN TROUVERAIT

Quelles sont dans l'ordre de l'urgence que vous leur attribuez les quatre lois que vous voudriez voir voter immédiatement après les six premières que vous avez désignées.

Le Jury, composé des parlementaires ci-dessus désignés, ratifiera après examen les décisions prises par les organisateurs du Concours pour la distribution des prix.

Les Prix seront attribués dans l'ordre aux concurrents qui se seront le plus rapprochés des lois ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages.

Enseignement

Mesures nécessaires

Ce n'est pas sans un grand étonnement que nous ayons lu le communiqué suivant fait à toute la presse :

« Des renseignements inexacts ont été publiés à plusieurs reprises sur la mise en surrégime d'appel de certaines catégories de mobilisés appartenant au personnel enseignant.

« D'ore et déjà, il est à noter que la question de la mise en surrégime de ceux qui appartiennent à la fois à la R. A. T. et à l'auxiliaire, d'autre part, cette mesure, bien que limitée, soulève au point de vue militaire les plus sérieuses objections.

« Cette mesure n'est pas à l'ordre du jour de la R. A. T. et à l'auxiliaire, d'autre part, cette mesure, bien que limitée, soulève au point de vue militaire les plus sérieuses objections.

« Cette mesure n'est pas à l'ordre du jour de la R. A. T. et à l'auxiliaire, d'autre part, cette mesure, bien que limitée, soulève au point de vue militaire les plus sérieuses objections.

Alors que nous étions en droit d'espérer qu'enfin l'administration, se dégageant des habitudes routinières, était disposée à faire un grand pas dans la voie du progrès, en réorganisant par une mesure heureuse un des services les plus importants, service qui depuis la guerre souffrait lamentablement par suite de la mobilisation d'un grand nombre de ses meilleurs serviteurs, nous sommes obligés de constater avec une fâcheuse surprise que les méthodes anciennes, que la France est toujours par la volonté de Messieurs les bureaux, civils et militaires, le pays du laissez faire et des demi-mesures.

Le communiqué est très clair. Ne seroit-il pas en surrégime pour la rentrée d'octobre, et cela au prix de sérieuses difficultés, que les instituteurs appartenant en même temps à la R. A. T. et à l'auxiliaire.

Si l'on songe que la R. A. T. commence à la classe 1887 pour finir à la classe 1934, et que les hommes des classes 1887 et 1888, service armé, sont renvoyés dans leurs foyers depuis longtemps, que les auxiliaires des classes 1889, 90 et une partie de ceux de la classe 1891 n'ont jamais été convoqués, nous nous apercevons avec une forte déception que l'on veut faire profiter d'une mesure soi-disant juste et bien étudiée, d'une part, des hommes qui sont depuis longtemps renvoyés à leur classe et à leurs élèves ou qui n'ont jamais été convoqués, d'autre part, des classes qui constituent une très importante partie de l'effectif des instituteurs, mobilisés et dont la démobilisation ne pourra pas par suite, apporter un résultat sensible et immédiat.

Nous ne voulons pas croire que c'est là le fait d'un mauvais plaisir.

Examinons donc les raisons données pour justifier une semblable décision : « Cette mesure soulève au point de vue militaire, les plus sérieuses objections ! » même pour les R. A. T. auxiliaires, dit le communiqué.

Vraiment ? A qui fera-t-on croire que des hommes qui, toute la journée dans les bureaux de dépôts des régiments, font copie sur copie, dressent état sur état, aident au tri des lettres, tiennent à jour certaines petites pièces de comptabilité de compagnie, ne peuvent pas être remplacés par des femmes.

Le connaît d'ailleurs certains dépôts qui ont fait appel à la collaboration féminine, et qui n'ont pas hésité à remplacer ainsi des instituteurs auxiliaires (de ceux dont sur les divers états on faisait toujours suivre le nom par ce mot fatal : indispensable), par des femmes et à les envoyer... dans d'autres dépôts ou dans des garnisons régimentaires où leur présence est sinon inutile, du moins insuffisamment légitime.

Est-ce que les maitresses, qui balayent la cour des quartiers et font corvée sur corvée, sont indispensables ?

Avez-vous besoin d'un renseignement?

Vous pouvez le demander au **"BONNET ROUGE"**

Il est répondu à toutes les lettres, soit par courrier, soit dans les journaux hebdomadaires.

RÉPONSE AU LECTEUR

et TRIBUNE DES LOCATAIRES

Une permanence est établie les mardi et vendredi, de 2 à 3 heures, à la rédaction du **"BONNET ROUGE"** 142, rue Montmartre, Paris.

LE "BONNET ROUGE" EN PROVINCE

Les Jeunesunes Laïques

Quelques membres du bureau de la section Nord-Ouest de Jeunesunes laïques, non mobilisés, ou se trouvant actuellement à Paris, se sont réunis ces jours derniers en séance amicale. Mlle Madeleine Mathé, secrétaire adjointe, remplaçant la secrétaire mobilisée, a ouvert la séance.

En ouvrant la séance, le président dit combien il a été pénible de n'avoir pu assister aux obsèques civiles du très regretté Tavaud, trésorier de la section, dans son domicile natal, à Moreau-près-Paris, au nom de tous, les dernières paroles d'adieu.

Il salue avec émotion la mémoire des camarades tombés au champ d'honneur et défendant vaillamment la France contre l'envahisseur. Il indique ensuite les noms de ceux qui ont été classés militaires, des classes 1887, 1888, 1889, 1890, 1891, 1892, 1893, 1894, 1895, 1896, 1897, 1898, 1899, 1900, 1901, 1902, 1903, 1904, 1905, 1906, 1907, 1908, 1909, 1910, 1911, 1912, 1913, 1914, 1915, 1916, 1917, 1918, 1919, 1920, 1921, 1922, 1923, 1924, 1925, 1926, 1927, 1928, 1929, 1930, 1931, 1932, 1933, 1934, 1935, 1936, 1937, 1938, 1939, 1940, 1941, 1942, 1943, 1944, 1945, 1946, 1947, 1948, 1949, 1950, 1951, 1952, 1953, 1954, 1955, 1956, 1957, 1958, 1959, 1960, 1961, 1962, 1963, 1964, 1965, 1966, 1967, 1968, 1969, 1970, 1971, 1972, 1973, 1974, 1975, 1976, 1977, 1978, 1979, 1980, 1981, 1982, 1983, 1984, 1985, 1986, 1987, 1988, 1989, 1990, 1991, 1992, 1993, 1994, 1995, 1996, 1997, 1998, 1999, 2000, 2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021, 2022, 2023, 2024, 2025, 2026, 2027, 2028, 2029, 2030, 2031, 2032, 2033, 2034, 2035, 2036, 2037, 2038, 2039, 2040, 2041, 2042, 2043, 2044, 2045, 2046, 2047, 2048, 2049, 2050, 2051, 2052, 2053, 2054, 2055, 2056, 2057, 2058, 2059, 2060, 2061, 2062, 2063, 2064, 2065, 2066, 2067, 2068, 2069, 2070, 2071, 2072, 2073, 2074, 2075, 2076, 2077, 2078, 2079, 2080, 2081, 2082, 2083, 2084, 2085, 2086, 2087, 2088, 2089, 2090, 2091, 2092, 2093, 2094, 2095, 2096, 2097, 2098, 2099, 2100, 2101, 2102, 2103, 2104, 2105, 2106, 2107, 2108, 2109, 2110, 2111, 2112, 2113, 2114, 2115, 2116, 2117, 2118, 2119, 2120, 2121, 2122, 2123, 2124, 2125, 2126, 2127, 2128, 2129, 2130, 2131, 2132, 2133, 2134, 2135, 2136, 2137, 2138, 2139, 2140, 2141, 2142, 2143, 2144, 2145, 2146, 2147, 2148, 2149, 2150, 2151, 2152, 2153, 2154, 2155, 2156, 2157, 2158, 2159, 2160, 2161, 2162, 2163, 2164, 2165, 2166, 2167, 2168, 2169, 2170, 2171, 2172, 2173, 2174, 2175, 2176, 2177, 2178, 2179, 2180, 2181, 2182, 2183, 2184, 2185, 2186, 2187, 2188, 2189, 2190, 2191, 2192, 2193, 2194, 2195, 2196, 2197, 2198, 2199, 2200, 2201, 2202, 2203, 2204, 2205, 2206, 2207, 2208, 2209, 2210, 2211, 2212, 2213, 2214, 2215, 2216, 2217, 2218, 2219, 2220, 2221, 2222, 2223, 2224, 2225, 2226, 2227, 2228, 2229, 2230, 2231, 2232, 2233, 2234, 2235, 2236, 2237, 2238, 2239, 2240, 2241, 2242, 2243, 2244, 2245, 2246, 2247, 2248, 2249, 2250, 2251, 2252, 2253, 2254, 2255, 2256, 2257, 2258, 2259, 2260, 2261, 2262, 2263, 2264, 2265, 2266, 2267, 2268, 2269, 2270, 2271, 2272, 2273, 2274, 2275, 2276, 2277, 2278, 2279, 2280, 2281, 2282, 2283, 2284, 2285, 2286, 2287, 2288, 2289, 2290, 2291, 2292, 2293, 2294, 2295, 2296, 2297, 2298, 2299, 2300, 2301, 2302, 2303, 2304, 2305, 2306, 2307, 2308, 2309, 2310, 2311, 2312, 2313, 2314, 2315, 2316, 2317, 2318, 2319, 2320, 2321, 2322, 2323, 2324, 2325, 2326, 2327, 2328, 2329, 2330, 2331, 2332, 2333, 2334, 2335, 2336, 2337, 2338, 2339, 2340, 2341, 2342, 2343, 2344, 2345, 2346, 2347, 2348, 2349, 2350, 2351, 2352, 2353, 2354, 2355, 2356, 2357, 2358, 2359, 2360, 2361, 2362, 2363, 2364, 2365, 2366, 2367, 2368, 2369, 2370, 2371, 2372, 2373, 2374, 2375, 2376, 2377, 2378, 2379, 2380, 2381, 2382, 2383, 2384, 2385, 2386, 2387, 2388, 2389, 2390, 2391, 2392, 2393, 2394, 2395, 2396, 2397, 2398, 2399, 2400, 2401, 2402, 2403, 2404, 2405, 2406, 2407, 2408, 2409, 2410, 2411, 2412, 2413, 2414, 2415, 2416, 2417, 2418, 2419, 2420, 2421, 2422, 2423, 2424, 2425, 2426, 2427, 2428, 2429, 2430, 2431, 2432, 2433, 2434, 2435, 2436, 2437, 2438, 2439, 2440, 2441, 2442, 2443, 2444, 2445, 2446, 2447, 2448, 2449, 2450, 2451, 2452, 2453, 2454, 2455, 2456, 2457, 2458, 2459, 2460, 2461, 2462, 2463, 2464, 2465, 2466, 2467, 2468, 2469, 2470, 2471, 2472, 2473, 2474, 2475, 2476, 2477, 2478, 2479, 2480, 2481, 2482, 2483, 2484, 2485, 2486, 2487, 2488, 2489, 2490, 2491, 2492, 2493, 2494, 2495, 2496, 2497, 2498, 2499, 2500, 2501, 2502, 2503, 2504, 2505, 2506, 2507, 2508, 2509, 2510, 2511, 2512, 2513, 2514, 2515, 2516, 2517, 2518, 2519, 2520, 2521, 2522, 2523, 2524, 2525, 2526, 2527, 2528, 2529, 2530, 2531, 2532, 2533, 2534, 2535, 2536, 2537, 2538, 2539, 2540, 2541, 2542, 2543, 2544, 2545, 2546, 2547, 2548, 2549, 2550, 2551, 2552, 2553, 2554, 2555, 2556, 2557, 2558, 2559, 2560, 2561, 2562, 2563, 2564, 2565, 2566, 2567, 2568, 2569, 2570, 2571, 2572, 2573, 2574, 2575, 2576, 2577, 2578, 2579, 2580, 2581, 2582, 2583, 2584, 2585, 2586, 2587, 2588, 2589, 2590, 2591, 2592, 2593, 2594, 2595, 2596, 2597, 2598, 2599, 2600, 2601, 2602, 2603, 2604, 2605, 2606, 2607, 2608, 2609, 2610, 2611, 2612, 2613, 2614, 2615, 2616, 2617, 2618, 2619, 2620, 2621, 2622, 2623, 2624, 2625, 2626, 2627, 2628, 2629, 2630, 2631, 2632, 2633, 2634, 2635, 2636, 2637, 2638, 2639, 2640, 2641, 2642, 2643, 2644, 2645, 2646, 2647, 2648, 2649, 2650, 2651, 2652, 2653, 2654, 2655, 2656, 2657, 2658, 2659, 2660, 2661, 2662, 2663, 2664, 2665, 2666, 2667, 2668, 2669, 2670, 2671, 2672, 2673, 2674, 2675, 2676, 2677, 2678, 2679, 2680, 2681, 2682, 2683, 2684, 2685, 2686, 2687, 2688, 2689, 2690, 2691, 2692, 2693, 2694, 2695, 2696, 2697, 2698, 2699, 2700, 2701, 2702, 2703, 2704, 2705, 2706, 2707, 2708, 2709, 2710, 2711, 2712, 2713, 2714, 2715, 2716, 2717, 2718, 2719, 2720, 2721, 2722, 2723, 2724, 2725, 2726, 2727, 2728, 2729, 2730, 2731, 2732, 2733, 2734, 2735, 2736, 2737, 2738, 2739, 2740, 2741, 2742, 2743, 2744, 2745, 2746, 2747, 2748, 2749, 2750, 2751, 2752, 2753, 2754, 2755, 2756, 2757, 2758, 2759, 2760, 2761, 2762, 2763, 2764, 2765, 2766, 2767, 2768, 2769, 2770, 2771, 2772, 2773, 2774, 2775, 2776, 2777, 2778, 2779, 2780, 2781, 2782, 2783, 2784, 2785, 2786, 2787, 2788, 2789, 2790, 2791, 2792, 2793, 2794, 2795, 2796, 2797, 2798, 2799, 2800, 2801, 2802, 2803, 2804, 2805, 2806, 2807, 2808, 2809, 2810, 2811, 2812, 2813, 2814, 2815, 2816, 2817, 2818, 2819, 2820, 2821, 2822, 2823, 2824, 2825, 2826, 2827, 2828, 2829, 2830, 2831, 2832, 2833, 2834, 2835, 2836, 2837, 2838, 2839, 2840, 2841, 2842, 2843, 2844, 2845, 2846, 2847, 2848, 2849, 2850, 2851, 2852, 2853, 2854, 2855, 2856, 2857, 2858, 2859, 2860, 2861, 2862, 2863, 2864, 2865, 2866, 2867, 2868, 2869, 2870, 2871, 2872, 2873, 2874, 2875, 2876, 2877, 2878, 2879, 2880, 2881, 2882, 2883, 2884, 2885, 2886, 2887, 2888, 2889, 2890, 2891, 2892, 2893, 2894, 2895, 2896, 2897, 2898, 2899, 2900, 2901, 2902, 2903, 2904, 2905, 2906, 2907, 2908, 2909, 2910, 2911, 2912, 2913, 2914, 2915, 2916, 2917, 2918, 2919, 2920, 2921, 2922, 2923, 2924, 2925, 2926, 2927, 2928, 2929, 2930, 2931, 2932, 2933, 2934, 2935, 2936, 2937, 2938, 2939, 2940, 2941, 2942, 2943, 2944, 2945, 2946, 2947, 2948, 2949, 2950, 2951, 2952, 2953, 2954, 2955, 2956, 2957, 2958, 2959, 2960, 2961, 2962, 2963, 2964, 2965, 2966, 2967, 2968, 2969, 2970, 2971, 2972, 2973, 2974, 2975, 2976, 2977, 2978, 2979, 2980, 2981, 2982, 2983, 2984, 2985, 2986, 2987, 2988, 2989, 2990, 2991, 2992, 2993, 2994, 2995, 2996, 2997, 2998, 2999, 3000